

E : 999500077	DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION	🛛 🗋 0000000 🔽 🔳		anananananananan.
RE PARCELLAIRE	① Le champ Précision pour ce type de culture est obligatoire.			
ches	■ N° îlot : 2 N° parcelle : 2			
	Surface graphique de la parcelle (ha) : 0,20	1 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Snapper	
	Culture principale		► Outils îlots	
	Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Prairie permanente - herbe (ressources fourragé	ères	► Outils parcelles	
1 0,51 PTR	ligneuses absentes ou peu présentes))		► Outils SNA	
2 0,20 PPH	Nom de la culture : PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbacé)		Outils ZDH	
3 1,73 PPH	Précision - Variété :	15 68		
5 0,48 FLA	selectionnez dans la liste			
7 0,69 PPH	Si vous demandez l'ICHN, indiquez si vous commercialisez la culture ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto-	44		
8 0,23 SNE >	consomméesélectionnez dans la liste 🗸			
10 2,54 PPH	Labour (écorégime)			
11 0,17 SOJ 12 0,44 FLA	Si la parcelle a été labourée après le 1er septembre 2022 ou doit être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la p	période		an a
1 1,20 PPH	de labour réelle ou prévisionnelle :sélectionnez dans la liste v			
2 0,35 PPH	Agriculture Biologique			
4 1,12 PPH	Indiquez si la parcelle est conduite en agriculture biologique en cochant la case ci-après : 🗌			
5 0,74 PPH	MAEC (mesures systèmes herbagers, élevages de monogastriques avec parcs et PRV)			
ices non agricoles	S'il s'agit d'une parcelle cible d'une MAEC systèmes herbagers, cochez la case ci-après : 🔲			
es de densite nomogene	Si la parcelle est engagée en MAEC PRV (engagement débuté en 2020 ou avant), indiquez le code de la mesure P	PRV ci-		la de la deservación d
es graphiques	après :	and the second second		
	S il s'agit d'un parc pour la iviAEC « elevage de monogastriques », cocnez la case ci-apres .	the second second		
	Ecn Afficher répartition de la densité en éléments non admissibles (classes de prorata)			
	Culture sous couvert forestier (DOM)			
	Indiquez si la culture est une production sous couvert forestier en cochant la case ci-après :		RALECKAN SUIVANT	
RPG Récap, parcell assolement	es / Demande aides Écorégime et Effectifs animaux RPG MAEC / Bio MAEC / Bio Autres obligations Dépôt de do BOAE8	ossier Réinitialiser Mod	ifier aprés dépôt	
	DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION		Déclaration on cours	

si vous n'arrivez pas a valider un code culture pour une parcelle, **remonter la page et vérifier qu'une erreur ne s'affiche pas**. Dans de nombreux cas, comme celui-

ci, vous devez **indiquer la précision.** Généralement lors de la validation un message d'erreur s'affiche comme ceci.

Pour indiquer la précision cliquer sur « --sélectionner dans la liste-- »



Sélectionner ici le type correspondant à votre activité.

NB : La case « 003- Prairie avec engagement MAEC souscrit avant 2023 et anciennement déclarer PRL » ne concerne pas la Martinique.

2.2. Erreur écorégime

NA DA DA DE MARANA 77			
PACAGE : 999500077 In pacage : 9995007 In pacage : 999507 In pacage : 999	ur réelle ou prévisionnelle est obligatoire.	Déclaration en cours	
Proces N° liot 2 N° p Surface graphique de la parcelle (ha): 0,20 Surface graphique de la parcelle (ha): 0,20 Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Prilipeuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbar Précision - Variété : 2 0.02 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbar Précision - Variété : 2 0.02 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbar Précision - Variété : 0.02 - Prairie de 6 ans ou plus (couvert herbar Précision - Variété : 002 - Prairie essentiellement pâturée 1 0.02 Presentes ou peu présentes ou peu présentes ou plus (couvert herbar Précision - Variété : 2 0.03 PPH 2 0.04 PPH 2 0.05 PPH	arcelle : 2 airie permanente - herbe (ressources fourragères acé) u de plants fermiers en cochant la case ci-après : ure ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période	Har & pur lab Snaper • Outlis llots • Outlis shat	 En fonction de votre type de culture vous pourrez être confronté à cette erreur, elle est liée à l'écorégime. En effet, il est indiqué par défaut que vous demandez cette aide, mais elle ne concerne pas la Martinique. Généralement lors de la validation un message d'erreur s'affiche comme ci- contre.
4 2 0.35 PPH Indiquez si la parcelle est conduite en agriculture biologique en co	ochant la case ci-après : 🗌		
4 5 0.74 PPH MAEC (mesures systemes herbagers, elevages de monogast	nques avec parcs et PRV)		
Surfaces non agricoles Si la parcelle est engagée en MAEC PRV (engagement débuté en après : Alertes graphiques Si la signit d'un parc pour la MAEC « élevage de monogastriques »	n 2020 ou avant), indiquez le code de la mesure PRV ci-		Pour cela cliquer sur « sélectionner dans la liste »
 Afficher répartition de la densité en éléments non admissibles 	(classes de prorata)	aireit. S	
Ect Culture sous couvert forestier (DOM)			
Indiquez si la culture est une production sous couvert forestier en	cochant la case ci-après :	SSIN 🕨 PASSER À L'ÉCRAN SUIVANT	
in the second		······································	
Identification RPG Reconstruction DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION	\otimes	tialiser Modifier a prés	
N' PACAGE : 999500077	our réelle ou prévisionnelle est obligatoire.	000000000 Déclaration en cours	
REGISTRE PARCELLAIRE N° flot : 2 N° Couches 1 Surface graphique de la parcelle (ha) : 0,20	parcelle : 2		
► liots Culture principale		Mise à jour lots Snapper	
Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - F ligneuses absentes ou peu présentes))	rairie permanente - herbe (ressources fourragères	Mile & pur lets Gasper Datis lists Datis Datas Datis Datas	
Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - P Igneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couver them	rairie permanente - herbe (ressources fourragères pacé)	Mine is purch is Snapper > Outris flots > Outris SNA	
Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Figures absentes ou peu présentes)) I 0.51 PTR 2 0.81 SOJ 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 001 - Prairie essentiellement de fauche	rrairie permanente - herbe (ressources fourragères pacé)	Mise & pur lats Snapper Outlis Bots Outlis Bots Outlis Still Outlis Still Outlis Still Outlis Date	
Culture principale V Parcelles V Parcelles V Parcelles Difference Difference Parcelles Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Filigneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert hert 2 0.03 PPH 2 0.02 PPH 2 0.02 PPH Culture y indication Précision - Variété : O01 - Prairie essentiellement de fauche Indiquez si la culture es indisé à la production de semences on si vous demandez fl/CHN. Indiquez si pous commercialisez la culture si pous commercialisez la	rairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	Vite 4 pur lats Gaaper • Outlis lats • Outlis SIA • Outlis SIA • Outlis ZDH	
Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - P Igneuses absentes ou peu présentes)) Couvert hert 1 0.61 PTR 2 0.20 PPH Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - P Igneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert hert Précision - Variété : 001 - Prairie essentiellement de fauche Indiquez si la culture si destinée à la production de semences o Si vous demandez l'ICHN, indiquez si vous commercialisez la cu consomméesélectionnez dans la liste- v	rrairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	Vitre is pur lais Gaaper 9 Outlis Ions 9 Outlis 5MA 9 Outlis 2DH	
Liots Culture principale v Parcelles Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Fligneuses absentes ou peu présentes)) 1 0.51 PTR 2 1.081 SOU 2 0.020 PPH 2 1.73 PPH 2 0.48 ELA 2 0.48 PPH 2 0.03 PPH 2 0.05 PEP	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	When a pure has Gangor • Outlis flots • Outlis parcelles • Outlis SMA • Outlis ZDB	
Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - F Indication Principale 1 0.61 PTR 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 2 0.05 PTR 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 2 0.20 PPH 2 0.05 PTR 2 0.05 PPR 2 0.05 PPR 2 0.05 PER 2 10 2.64 PPH 2 10 2.64 PPH 2 10 2.64 PPH 2 10 2.64 PPH 2 10 2.64 PPH <	rrairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé) v de plants fermiers en cochant la case ci-après : iture ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- t être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période	Write is gue tais Outlis office Outlis office Outlis office	
Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Prigne de 6 ans ou plus (couvert hert 1 0.61 PTR 2 0.62 PPH 2 0.62 PPH 2 0.63 PTR 2 0.63 PTR 2 0.65 PFH 2 0.65 PFH <	rrairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	Where is pure lats Banaper Outlis lats Outlis stat Outlis Stat Outlis Stat	
Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - F Igneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 2 0.02 PPH 2 3 1.73 PPH 2 0.03 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.03 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.03 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.03 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.04 PH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.03 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.04 PH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.05 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.05 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.05 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.05 PPH Prairie de 6 ans ou plus (couvert herf 2 0.05 PPH	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	 Vite à pur lui Data pur lu	
Liots Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Pligneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert hert 2 d 0.03 PPH Précision - Variété : 2 d 0.02 PPH Précision - Variété : 2 d 0.03 PPH Précision - Variété : 3 d 12 0 PPH Précision - Variété : 3 d 12 0 PPH Précision - Variété : 3 d 12 0 PPH Précision - Variété : 4 d 0.03 PPH Précision - Variété : 3 d 12 0 PPH Précision - Variété : 4 d 1 d 2 PPH Précision - Variété : 4 d 1 d 2 PPH Précision - Variété : 4 d 2 d 0.35 PPH Précision - Variété : 4 d 0.35 PPH Précision - Variété : 4 d 0.35 PP	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	 Prove a pure tar. Prove a pure tar. Portia ta	
I lots V Parcelles V Parcelle V Parcelle V Parcelle V Parcelle V Parcelle V Parcelle V V Parcelle V	rrairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé) u de plants fermiers en cochant la case ci-après : iture ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- t être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période a case ci-après : avec parcs et PRV) a case ci-après : ou avant), indiquez le code de la mesure PRV ci-	Where is pure late Bager Outlin lates Outlin state Outlin state Outlin state	Sélectionner la case : « Je ne
Culture principale Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Principale Consomméesélectionnez dans la liste v Labour (écorégime) Si la parcelle ou prévisionnelle :sélectionnez dans la liste Si la parcelle ou prévisionnelle :sélectionnez dans la liste Agriculture Biologique Indiquez si la cutture Biologique Indiquez si la parcelle est conduite Si s'agit d'une parcelle est engagée en MAE après :	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	 Vite a par la Data bar <l< th=""><th>Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ».</th></l<>	Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ».
> Idots v Parcelles	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé)	 Vite a pur la la Data por Data por	Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ».
Culture principale Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - Fligneuses absentes ou peu présentes)) Nom de la culture : [PPH - Prairie de 6 ans ou plus (couvert hert Précision - Variété : Outor - Variété :: Outor - Variété : Outor - Variété : Outor - Variété : Si la parcelle a dél abourée après le 1 er septembre 2022 Outor 2022 Outor 2022 Outor 2022 Outor - Variété : Si la parcelle est conduite Nembre 2022 Novembre 2022 Novembre 2022 Novembre 2022 Novembre 2022 Afficher répartition de	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé) Du de plants fermiers en cochant la case ci-après : ilture ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- t être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période a case ci-après : a case ci-après : a case ci-après : ou avant), indiquez le code de la mesure PRV ci- z la case ci-après : es de prorata)	 Unter har has Outer hard Outer hard<td>Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ».</td>	Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ».
I bits V Parcelles Utilize principal Catégorie de la parcelle en 2022 : Prairie permanente (PPH - F I 1 0.61 FTR 2 0.81 FTR 2 0.82 FTR 2 0.80 FFR 2 0.80 FFR 2 8 0.25 FTR 2 <td>trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé) u de plants fermiers en cochant la case ci-après : u de plants fermiers en cochant la case ci-après : titure ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- t être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période a case ci-après : a case ci-après : a case ci-après : es de prorata) t la case ci-après : es de prorata)</td> <td> Image and the same and</td> <td>Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ». Vous pouvez maintenant valider votre</td>	trairie permanente - herbe (ressources fourragères bacé) u de plants fermiers en cochant la case ci-après : u de plants fermiers en cochant la case ci-après : titure ou, s'il s'agit d'une céréale, si elle est auto- t être labourée avant le 31 août 2023, indiquez la période a case ci-après : a case ci-après : a case ci-après : es de prorata) t la case ci-après : es de prorata)	 Image and the same and	Sélectionner la case : « Je ne demande pas l'écorégime ». Vous pouvez maintenant valider votre

2.3. Erreur culture secondaire



		Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 7n à 21n,	► Déconnexion	
		DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION	arres de métropole).	
	Celep			
	CUEIL	N° îlot : 2 N° parcelle : 11		
		Surface graphique de la parcelle (ha) : 0,17	haliser Modifier après	
	assoleme	Culture principale	dépôt	
Nº PACAGE : 99950	00077	Catégorie de la parcelle en 2022 : Terre arable (LSA - Légume sous abri)	00000000 1 4 Seclaration en cours	
REGISTRE PA	RCELLAIRE	Nom de la culture : SQL-Soja		
► Couches	G	Précision - Variété : 001 - Récolte en grains	Ning à laur bata	
▶ llots		Indiquez si la culture est destinée à la production de semences certifiées ou de plants en cochant la case ci-après :		
▼ Paraallaa			snapper	
	face Culture	A00 - Sans objet		
llot Parcelle (r	hique principale ha) (code)	AAR - Plantes aromatiques herbacées non pérennes (< 5 ans) autres que persil	► Outils parcelles	
1 1	0,51 PTR	AFG - Autre plante fourragère annuelle (ni légumineuse, ni graminée, ni céréale, ni oléagineux)	► Outils SNA	
2 1	0,81 SOJ	AlL - Ail	> Outils ZDH	
2 3	1,73 PPH	AME - Plantes médicinales et à parfum non pérennes (< 5 ans)	- Outris 2011	
2 4	0,52 PTR	ARA - Alachide AVH - Avoine d'hiver	1	
2 5	0,48 FLA	AVP - Avoine de printemps		
2 7	0,69 PPH	BDH - Blé dur d'hiver		
2 8	0,23 SNE	BDP - Blé dur de printemps		
2 9	0.05 PEP	BTH - Blé tendre d'hiver		
2 10	0.17 SOJ	BTN - Betterave		
2 12	0,44 FLA 🕨	BTP - Blé tendre de printemps		
3 1	1,20 PPH 🕨	 CAG - Autre céréale ou pseudo-céréale secondaire de printemps (alpiste, quinoa, chia,) 		
4 1	0,29 FLA	CAH - Autre céréale ou pseudo-céréale secondaire d'hiver	× .	
4 2	0,35 PPH	Indiquez si la parcelle est conduite en agriculture biologique en cochant la case ci-après : 🗹		
4 4	1,12 PPH	Précisez si la parcelle est en conversion (C1, C2 ou C3) ou certifiée bio (AB):sélectionnez dans la liste v		
4 5	0,74 PPH	S'il s'agit d'une culture conduite en maraîchage, cochez la case ci-après : ✓		
Surfaces no	on agricoles	MAEC (mesures systèmes herhaners élevanes de mononastriques avec narce et PPV)		
► Zones de de	ensité homogène 🌙 🖁	Si la parcelle est engagée en MAEC DDV/ engagement débuté en 2000 eu event) indique la sate de la marcar DDV/ si		
► Alertes grap	phiques	Si la parcelle esi engagee en MAEC PRV (engagement debute en 2020 ou avant), indiquez le code de la mesure PRV ci-		
		apres		
		Sills agri u un parc pour la MAEC « elevage de monogástiques », cocriez la case ci-apres :	A 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	

Sélectionner la case : « A00 – Sans objet ».

Vous pouvez maintenant valider votre code culture pour chaque parcelle.